

Relations internationales

REF : DVARI2014013

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 25/09/2014

RAPPORTEUR : Fethi CHOUDER

OBJET : Deux subventions pour les actions d'aide d'urgences des ONGs Médecins Sans Frontières et Solidarités internationales en République Centrafricaine

EXPOSE :

Depuis un an; la République centrafricaine (RCA), traverse une crise politique majeure, dont les conséquences en termes de déplacements et de violence sont considérables et sans précédent pour la population.

On compte actuellement 2,5 millions d'enfants, de femmes et d'hommes qui ont un besoin urgent d'assistance humanitaire. On compte plus de 106 000 réfugiés rien qu'au Cameroun avec 2 000 personnes arrivant chaque semaine. Au sud du Tchad 8% des membres des familles réfugiées sont morts lors de la campagne de persécution contre les populations musulmanes de République centrafricaine qui s'est déroulé en 5 mois.

Si ces derniers mois, la minorité musulmane – condamnée à fuir vers les pays voisins – paye plus particulièrement le prix de cette instabilité, c'est l'ensemble de la population qui, à des degrés divers, est touchée.

MSF intervient sur deux volets : soins d'urgence, pédiatrie, prévention de la malnutrition infantile et du paludisme ainsi qu'un volet en matière d'urgences chirurgicales. Pour information, un don de 1000 euros correspond à 1209 traitements contre le paludisme.

Solidarités internationales intervient dans le camps de réfugiés au Cameroun en construisant des abris et en fournissant l'accès à l'eau potable.

Il est demandé au conseil municipal de voté une aide d'urgence de 1000 Euros pour chacun des ONGs, Médecins Sans Frontières et Solidarités internationales, pour les actions auprès des réfugiés de la République centrafricaine.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 44

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 SEPTEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 25 Septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 17 septembre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua-Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mmes Josiane MILLA, MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme RABAH Hana, M. SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM HAFIDI Abderrahim, AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, MM BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
M. PLEE Eric,	Représenté par :	M. ROZENBERG Silvère
M. HAMDANE Bouchra	Représentée par :	M. RACHEDI Hakim
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. ZAIRI Rachid à partir de la question n°259
Mme VALLY Sophie	Représentée par :	Mme TLILI Leïla à partir de la question n°284

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2014013

Signataire : CS/RH

OBJET :Deux subventions pour les actions d'aide d'urgences des ONGs Médecins Sans Frontières et Solidarités internationales en République Centrafricaine

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2014-773 du 7 juillet 2014 art. 14 (V) relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements,

Vu le budget communal supplémentaire,

Considérant l'importance pour la ville d'Aubervilliers d'exprimer sa solidarité avec les civils déplacés par les troubles violentes en République Centrafricaine,

Mme LENOURY Nadia, M BIDAL Damien, Mme LENZI Ling s'étant abstenus

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer une subvention de 1000 euros (mille euros) à chacun des deux ONGs, Médecins Sans frontières et Solidarités internationales, pour soutenir leur actions d'aide humanitaire en République Centrafricaine et dans des camps de réfugiés dans des pays voisins.

La dépense sera inscrite au budget supplémentaire à l'imputation 002/6574/048

L'adjoint délégué
Danielle MARINO



Reçu en préfecture le : 26/09/2014

Publié le : 26/09/2014

Certifié exécutoire le : 26/09/2014

L'adjoint délégué

Danielle MARINO

